



Douzémois - saison culturelle

• Fête des illuminations - Déambulation fanfare

Vendredi 8 décembre - Rendez-vous à l'Archipel à 18h

Pour tous - Gratuit

Attention, le départ de la fête des illuminations aura lieu cette année devant l'Archipel. Nous déambulerons ensuite jusqu'à la place de la mairie.

À vos lampions ! Le service AEJP tiendra un stand vente de lampions à l'Archipel. Ceci est une invitation à venir déambuler dans les rues. Le cortège sera accompagné des Sergents Pépères et la mise en lumière sera confiée au collectif Les Oeils. Avec la participation de Laillé Entreprises et du comité des fêtes.

La place de la mairie sera interdite au stationnement toute la journée du vendredi 8 décembre.

Lors de cet événement, nous souhaiterions que nos rues scintillent de mille feux. Le cortège passera devant votre logement. Nous vous proposons de participer en plaçant au bord de votre fenêtre une ou des bougies.



Renseignements au 02 99 42 57 10

Contact : Pauline Marrec, chargée de développement culturel
Mairie rue de la Halte 35890 Laillé culture@laille.fr



Opération Thermo Façade

Détectez les fuites de chaleur

Vous voulez identifier les principales fuites d'énergie dans votre habitation dans l'idée de réduire vos consommations ? La commune organise en partenariat avec l'association Laillé Entreprises un Forum Énergie-Habitat **samedi 27 janvier**. Elle a sollicité l'intervention des conseillers de l'Espace Info Energie (EIE) du Pays de Rennes pour mener une opération « Thermo-Façade ». Cette dernière consiste à identifier les déperditions énergétiques des habitations à l'aide de clichés pris par une caméra infrarouge sur les façades / pignons visibles de la voie publique.

Vous êtes propriétaire d'une maison individuelle, vous vous sentez concerné par les économies d'énergie, vous êtes volontaire pour qu'une thermo-façade soit effectuée sur votre logement, vous pouvez proposer votre candidature en appelant Jérôme Gautier au 02 99 35 23 50 ou par courriel jerome.gautier@alec-rennes.org.

Les conseillers EIE du Pays de Rennes passeront faire les clichés lorsque les conditions seront réunies (temps froid et sec).

La présentation des clichés se fera à l'occasion du **forum le 27 janvier**. Lors d'une conférence, ouverte à tous, le conseiller EIE présentera, en fonction des types de maison, la répartition moyenne des déperditions d'énergie et les solutions techniques pour améliorer la performance des logements.

Les propriétaires des maisons sélectionnées pourront également récupérer les clichés thermiques de la façade de leur maison.

Les conseillers de l'Espace Info Energie du Pays de Rennes :

- vous accompagnent dans l'amélioration thermique de votre logement
- formulent des propositions de rénovation cohérentes avec votre budget
- vous informent sur les aides au financement

Service gratuit, neutre et objectif, financé par la Région Bretagne et l'ADEME.

Contact : 0 805 203 205, 104 bd Georges Clémenceau à Rennes



Agenda

- **4 décembre** - 14h à 16h - Point 21
L'Intermed' - Atelier informatique
- **6 décembre** - 14h - Point 21
Médiathèque - Café tricot
- **6 décembre** - 15h à 17h - Point 21
Médiathèque - Atelier bricolage de Noël
- **8 décembre** - 18h - L'Archipel
Douzémois - Fête des illuminations
- **11 décembre** - 18h - Point 21
Médiathèque - Comité de lecture
- **12 et 14 décembre** - 9h30 - Point 21
Médiathèque - Les P'tits croqueurs de livres
- **18 décembre** - 20h - Mairie
Conseil municipal
- **Jusqu'au 22 décembre**
Travaux pour la fibre optique
- **20 décembre** - 14h à 17h30 - L'Archipel
ACL art floral - Stage spécial Noël
- **20 décembre** - 17h15 - Point 21
Médiathèque - Tapis conté
- **27 décembre** - Point 21
ACL yoga - Stage enfant
- **11 janvier** - L'Archipel
Don du sang
- **12 janvier** - 18h30 - L'Archipel
Mairie - Cérémonie des vœux
- **27 janvier** - L'Archipel
Forum Énergie Habitat
- **27 janvier** - 9h à 17h - Rennes Métropole
Débat citoyen - Véhicules sans conducteur
- **28 janvier** - 20h - Mairie
Conseil municipal
- **2 février** - 18h - L'Archipel
A.P.E.L Notre Dame - Soirée Zumba
- **3 février** - 13h - Point 21
USL Football - Concours de belote
- **16 février** - 19h - Point 21
Douzémois - # Veillée ensommeillée
- **17 février** - L'Archipel
USL Football - Couscous

La Cérémonie des vœux



Pascal Hervé, maire de Laillé, le conseil municipal et le CCAS convient l'ensemble des Lailléens à la cérémonie des vœux qui se déroulera **vendredi 12 janvier** à 18h30 à L'Archipel. La municipalité espère vous y retrouver nombreux !

Pour les vacances de Noël, le guichet unique, l'accueil de Loisirs Méli-Mélo et la maison des jeunes seront ouverts du **2 au 5 janvier 2018**.

• ALSH Méli-Mélo - Vacances de Noël

L'Accueil de Loisirs 3-12 ans vous accueille pour les vacances de Noël du **2 au 5 janvier 2018**. Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de préinscrire vos enfants avec la fiche de réservation disponible à Méli-Mélo, au Guichet Unique (Point 21) ou sur le site internet : www.laille.fr - rubrique enfance.

Cette fiche est à remettre au Guichet Unique au plus tard le vendredi 15 décembre 2017.

La médiathèque



• Horaires d'ouverture pendant les vacances de Noël

La médiathèque sera ouverte :

- les mercredis 27 décembre et 3 janvier de 15h à 18h
- les samedis 30 décembre et 6 janvier de 10h à 12h

• Atelier informatique

Lundi 4 décembre de 14h à 16h : réalisation d'un graphique. Les places sont limitées. L'inscription est obligatoire.

• Café tricot

Mercredi 6 décembre à partir de 14h. Ouvert à tous.

• Atelier bricolage de Noël

Mercredi 6 décembre de 15h à 17h.

Réalisation de petits sujets en laine pour décorer le sapin. Pour les enfants à partir de 6 ans. Sans inscription.

• Comité de lecture

Lundi 11 décembre à 18h. Pour échanger autour de nos dernières lectures. Ouvert à tous.

• Une Xbox à la médiathèque

Une Xbox est disponible pour jouer sur place jusqu'au 13 décembre et découvrir des jeux pour tous les âges.

• Les P'tits croqueurs de livres

Mardi 12 et jeudi 14 décembre à 9h30. Pour découvrir le plaisir des livres dès le plus jeune âge. Sur inscription

• Animation Noël

Tapis conté «le Bonhomme de neige »

Mercredi 20 décembre à 17h15. Pour les enfants de 3 à 6 ans. Sur inscription. Animé par l'association Histoires de grandir.



Mercredi 20 décembre à 17h15

Enfants 3 à 6 ans - sur réservation

L'Intermed' - Point 21

Renseignements:
02 23 61 47 64 - mediatheque@laille.fr
21 rue du Point du Jour - 35890 Laillé

Commune de Laillé



Dans son jardin tout blanc, Tom s'amuse à faire de grosses boules de neige. Et pourquoi pas un bonhomme de neige ? Aussitôt dit, aussitôt fait, Tom pose la plus petite boule de neige sur la plus grosse. Mais voyons voir, il manque des yeux, un nez, une bouche et des bras à ce bonhomme. Comment faire ? Aussitôt dit, aussitôt fait, Tom part chercher dans la forêt tout ce qu'il lui faut pour faire un bonhomme de neige parfait...

Toute l'équipe de l'Intermed' vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Travaux - Fibre optique

Jusqu'au 22 décembre 2017 inclus, l'entreprise TP Blanchard procède à la réalisation de travaux de génie civil pour la fibre optique. Les travaux entraîneront des perturbations dans la rue de Mandon, au 1 impasse Paul Gauguin, au 15 rue du Courtil du Bois et au 13 rue de la Halte. Le stationnement y sera interdit. La chaussée y sera réduite. La circulation des véhicules sera alternée. D'ici 2020, il est prévu que l'ensemble de la commune soit raccordé à la fibre.

Services administratifs

• Carte grise

Depuis le 16 octobre 2017, la préfecture et les sous-préfectures n'assurent plus la délivrance des certificats d'immatriculation (cartes grises). Vous pouvez faire la démarche sur le site internet : www.ants.gouv.fr, sur une borne numérique en préfecture ou sous-préfecture ou chez un professionnel agréé.

• Permis de conduire

Depuis le 9 octobre 2017, la préfecture et les sous-préfectures n'assurent plus la délivrance des permis de conduire. Vous pouvez faire la démarche sur le site internet : www.ants.gouv.fr, sur une borne numérique en préfecture ou sous-préfecture ou dans votre auto-école.

• PACS en mairie

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré du tribunal d'instance à l'officier de l'état civil de la mairie. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48). L'enregistrement du PACS auprès d'un notaire est toujours possible. Vous pouvez dès ce jour, vous renseigner à l'accueil de la mairie pour les modalités.

• Objets trouvés

De nombreux objets trouvés sont déposés à la mairie. Vous avez perdu des clés, un téléphone, un casque, des vêtements... ? N'hésitez pas à vous présenter à l'accueil de la mairie. Munissez-vous d'une pièce d'identité.

• Cimetière - Renouvellement des concessions

Les services de la mairie procèdent actuellement à un état des lieux du cimetière. Il a été constaté que des concessions étaient expirées, d'autres en état d'abandon. Certaines sépultures ne portent pas le nom du concessionnaire ni des personnes inhumées.

Une affichette va être apposée sur les tombes concernées. Toute personne susceptible de communiquer des renseignements et celles ayant une concession depuis plus de dix ans sont invitées à se présenter à la mairie.

Merci pour votre collaboration !



• Contre les cambriolages, les bons réflexes !

Pour éviter les mauvaises surprises, mettez toutes les chances de votre côté. Prudence, vigilance, anticipation : vous trouverez ici les bons réflexes à développer sans attendre.

AU QUOTIDIEN

> Protégez les accès : équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.

> Soyez prévoyant : photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.

Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

> Soyez vigilant : changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

Ne commettez pas d'imprudences

AVANT DE PARTIR EN VACANCES

Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien,...). Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence. Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. De même, il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

Plus d'informations :

<https://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Conseils-pratiques/Mon-domicile/Contre-les-cambriolages-ayez-les-bons-reflexes>



Associations

• Anciens combattants

Dimanche 3 décembre, PG – CATM – TOE - veuves citoyennes de la paix sont invitées à participer à la cérémonie d'hommage cantonal AFN à Saint Senoux.

Un dépôt de gerbe au monument aux morts de Laillé aura lieu **mardi 5 décembre** à 11h00.

• ACL Art floral - Stage spécial Noël

Mercredi 20 décembre à la salle Nougaro de l'Archipel de 14h à 17h30, 19 € l'inscription au stage.

• ACL Yoga - Stage enfant

Mercredi 27 décembre de 14h15 à 14h40 pour les 8 - 11 ans et de 15h15 à 15h40 pour les 4 - 7 ans au Point 21. Tarif : 15 €

Merci de bien vouloir vous présenter avec votre enfant dix minutes avant le démarrage de la séance et de venir le récupérer environ dix minutes après la fin de la séance.

Contact : Béatrice Berthelot 06 30 22 24 58

<http://namasteyogarenessud.fr>

beatrice@namasteyogarenessud.fr

• Débat citoyen

Des véhicules sans conducteur dans nos vies ?

Débattons-en, ensemble

Rennes Métropole sera l'un des quatre territoires français à accueillir le débat citoyen sur les véhicules sans conducteur, **samedi 27 janvier** de 9h à 17h. Les citoyens de la métropole sont invités à s'inscrire pour participer sur le site internet : debatcitoyen.fr. Ils ont jusqu'au 20 décembre pour tenter de participer.

Le 27 janvier 2018, le cabinet Missions Publiques, ainsi qu'une coalition d'acteurs publics et privés, organisent le premier débat citoyen national sur l'arrivée des véhicules sans conducteur dans nos vies. Le même jour, plusieurs centaines de citoyens, répartis sur quatre sites en France, répondront aux mêmes questions, selon un même protocole de concertation.

Véhicules sans conducteur, voitures volantes, robots-pilotes... depuis des décennies, de tels véhicules peuplent les œuvres de science-fiction et nos imaginaires collectifs. Le rêve devient progressivement la réalité. Des véhicules sans conducteur font leur apparition sur nos territoires sans que le grand public en soit toujours conscient. Des métros, navettes fluviales ou encore routières sont déjà autonomes.

Pourquoi participer ?

Pour découvrir tous les possibles, y réagir, en parler en petits groupes et contribuer à définir une vision citoyenne de nos envies collectives, ce qui sera inacceptable pour les transports de demain et nos rêves d'avenir.

Suivez nous sur : debatcitoyen.fr

Twitter : @debatcitoyen

Facebook : /ledebatcitoyen

#BougerDemain

• Venez broyer votre sapin

Après les fêtes,
VENEZ BROYER VOTRE SAPIN
RENNES METROPOLE



Laillé

10h-12h place de l'Hôtel de Ville

Mercredi 17 janvier 2018

Restez informé des actualités lailléennes en vous abonnant à la newsletter de la commune. Rien de plus simple, il vous suffit d'inscrire votre courriel sur cette page internet : <http://www.laille.fr/-La-lettre-d-information,90-.html>.

 **Contacts utiles****CDAS**

1 rue Mme de Janzé
35131 Chartres de
Bretagne
• Prendre rendez-vous
au 02 99 41 19 19
• Permanences : Espace
Auréa de Bruz
rue des Planches

CAF

Cours des Alliés
35000 Rennes
• Accueil des allocataires
uniquement sur rendez-
vous à prendre au
08 10 25 35 10
• Permanences CAF à la
mairie de Guichen : tous
les lundis de 9h à 12h.
(hors vacances scolaires)

PAE

Espace Auréa
rue des Planches
35170 Bruz
07 50 84 53 14
bruz@pae-sud-rennes.fr
ou 1 rue Mme de Janzé
35131 Chartres de
Bretagne
02 99 41 33 34
chartres@pae-sud-rennes.fr
• Permanences en mairie
de Laillé tous les lundis
de 15h à 17h. (hors
vacances scolaires)
• Inscription Pôle emploi
au 3949

Mission locale

**Pour les jeunes de
16 à 25 ans sortis du
système scolaire (emploi,
formation, logement,
santé).**

Espace Auréa
rue des Planches
35170 Bruz
02 99 78 00 78
07 50 84 53 14
02 99 41 33 34
• Permanences du lundi
au vendredi sur rendez-
vous.

**Service déchets
Rennes Métropole**

0800 01 14 31 (appel
gratuit depuis un poste
fixe)

Bus STAR

Renseignements sur
www.star.fr ou
09 70 821 800
• Agence commerciale
12 rue du Pré Botté à
Rennes
• Dépositaire STAR Laillé
Bar tabac PMU
Le Pari 23 rue du Point
du Jour (pour recharges
cartes Korrigo et tickets).

CLIC Alliages

**Service d'information
dans les domaines
de la vie quotidienne
destiné aux personnes
âgées, handicapées.**
2 bis mail de
Bourgchevreuil
35510 Cesson-Sévigné
02 99 77 35 13
Ouvert du lundi au
vendredi de 10h à 12h
et de 14h à 18h

ASSIA

**Aide et service de
soins à domicile**
Espace Brocéliande
Chartres de Bretagne
02 99 77 12 77
www.assia-una.fr

ADMR

Aide à domicile
3 rue de la Combe Janic
35890 Bourg des
Comptes
02 99 52 19 31
guichen.asso@admr35.org
9h-12h et 14h-18h
lundi au vendredi

Autonomie services

**Service d'infirmiers à
domicile**
22 rue du Commandant
Charcot 35580 Guichen
02 99 52 00 59

Action

**Propose de l'emploi
en local**
26 rue du Commandant
Charcot 35580 Guichen
02 99 57 30 78
Tous les jours de 8h30
à 12h30 et sur rendez-
vous l'après-midi)

Relais emploi

**Association
intermédiaire
d'insertion emploi
pour une mise
à disposition de
personnel**
Espace Auréa
rue des Planches
35170 Bruz
02 99 05 53 09

**Action Domicile
Services**

**Associations d'aide
à domicile pour des
missions durables
(ménage, repassage...)**
26 rue Commandant
Charcot 35580 Guichen
02.99.57.39.87
Tous les jours de 8h30
à 12h30 et sur rendez-
vous l'après-midi

Conciliateur

Mme Loison
Permanences tous les
2^{ème} mardis du mois de
9h à 11h (hors vacances
scolaires)
Sans rendez-vous
Local derrière la poste
de Laillé

**Pharmacies de
garde**

3237 (0,32€ ttc/min)

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu
lundi 18 décembre à 20h à la mairie.

Permanences maire et adjoints en mairie

Le maire reçoit sur rendez-vous le lundi après-midi,
le mercredi matin et le vendredi après-midi.

Permanences adjoints de 10h à 12h :

Samedi 2 décembre : Sophie Briand
Samedi 9 décembre : Anne Le Couriaud
Samedi 16 décembre : Erwan Dugor
Samedi 23 décembre : Christian Perreul
Samedi 30 décembre : Christian Perreul
Samedi 6 janvier : Sophie Briand

**Permanences parlementaires
Vendredi 22 décembre de 10h à 12h**

Permanence du député Gaël Le Bohec à la
mairie de Laillé sur rendez-vous auprès de
Nicolas Elleouet - lebohec.depute@gmail.com
06.64.82.58.50

**Numéros d'urgences**

Infirmières (Caroff) : 06 60 39 57 72
(Pouessel) : 06 03 95 10 22
Taxi : 06 12 41 22 22
Gendarmerie : 17
Samu : 15 - 112
Pompiers : 18 - 112
CGE : 0811 902 902
EDF (dépannage) : 0811 882 200
GDF (dépannage) : 0810 433 035
Centre antipoison : 02 99 59 22 22

**Rédaction - Impression**

Mairie de Laillé 02 99 42 57 10
communication@laille.fr

**Prochaine parution : samedi 6 janvier
Dépôt des articles avant vendredi 15 décembre**

La feuille info est diffusée sur le site internet de la
commune : www.laille.fr

Laillé info est une publication de la mairie de Laillé.
Directeur de publication : Pascal Hervé
Imprimée en 600 exemplaires

**Contact**

Mairie de Laillé
rue de la Halte 35890 Laillé
02 99 42 57 10
contact@laille.fr



commune de Laillé